

Paris, Palais du Luxembourg, Salle Monnerville, le 4 Octobre 2013



**AROME & ASTARTE ORGANISENT
LA 11ème JOURNÉE MEDITERRANEENNE CONTRE LES INEGALITES FACE AU CANCER DU SEIN**

SOCIETE, CULTURE, RELIGION ET CANCER DU SEIN EN MEDITERRANEE

La charte de la Femme Méditerranéenne

Sarah Chetouane / Carine Segura – Astarté

- Source : colloque Femme Méditerranéenne – égalités des chances, novembre 2011

Agenda

- Objectifs de la charte
- Préambule
- Partie I : Constat des conditions des femmes méditerranéennes en général et leur situation face au cancer du sein en particulier
 - Inégalités face à l'éducation et à l'information
 - Inégalités d'accès à la santé et à la protection sociale
 - Femme et Cancer du Sein : la triple peine ...
- Partie II : Préconisations pour améliorer la condition de la femme face au cancer du sein

Objectif de la charte (1)

- Qu'est ce que la charte de la Femme Méditerranéenne ?
 - Un texte qui résume la situation de la Femme Méditerranéenne face au cancer du sein
 - Un support qui servira à informer et sensibiliser les décideurs politiques
 - Une rédaction adaptée aux us & coutumes de chaque pays est un plus, pour susciter l'intérêt et l'adhésion des interlocuteurs décideurs

Objectif de la charte (2)

- Cette charte peut s'imaginer comme un idéal de la condition de la Femme Méditerranéenne. Elle peut se construire sur l'état des lieux dans la région, les points communs à travers tout le bassin, les atouts de ces femmes, leurs difficultés et enfin les solutions à envisager pour améliorer leurs conditions
- Ce travail est collectif et se fait en collaboration avec plusieurs membres de l'association, actifs en France ou dans les pays du Moyen Orient et du Maghreb

Préambule

- L'occasion d'introduire les objectifs de la charte
- Rappel des textes existants et en premier lieu la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, adoptée en 1948
 - « on entend par droits de l'Homme un ensemble de droits essentiels à notre existence comme êtres humains. Sans ces droits, nous ne pouvons pas cultiver ni exercer pleinement nos qualités humaines, notre intelligence, notre talent et notre spiritualité »

Partie I : état des lieux de la condition de la femme méditerranéenne

- Inégalités face à l'éducation et à l'information
- Inégalités d'accès à la santé et à la protection sociale
- Femme et Cancer du Sein : la triple peine ...

Inégalités face à l'éducation et à l'information (1)

- Inégalités d'accès entre pays
- Inégalités entre zones rurales et urbaines
- L'éducation des femmes : un sujet prioritaire mais des résultats insuffisants (exemple du Maroc)

Inégalités face à l'éducation et à l'information (2)

- Malgré une scolarisation réussie, la ténacité des stéréotypes empêche une égalité des chances Hommes / Femmes (exemple de l'Algérie)
- Malgré la réduction des inégalités dans certaines sociétés du nord de la rive, la représentativité des femmes dans certains domaines reste limitée (exemple de la France)

Inégalités d'accès à la santé et à la protection sociale (1)

- Une égalité théorique inscrite dans les textes de lois et constitutions mais une réalité moins parfaite sur le terrain
- Une égalité de la couverture sociale pour les femmes actives dans pratiquement tous les pays
- Existence de programmes de couverture sociale pour les femmes les plus démunies mais ces derniers restent non connus et d'une grande lourdeur administrative

Inégalités d'accès à la santé et à la protection sociale (2)

- Une égalité d'accès aux moyens de contraception dans beaucoup de pays
- Une inégalité de la légalisation et la prise en charge de l'IVG
- Une inégalité d'accès à la prévention et au dépistage
- Une inégalité de protection et de prise en charge des femmes victimes de violences

Inégalités face au Cancer du Sein

- Cancer du sein et spécificités par pays ou groupe de pays
- Inégalités sociales face à la maladie
- Insuffisance de moyens matériels et humains qui réduisent lourdement les chances de survie (exemple de l'Algérie)
- Fragilité des femmes en raison des pressions sociales (divorces, répudiations, ... etc)

Partie II : Préconisations (1)

- Objectifs : ensemble de préconisations concises et efficaces
- Le but étant de faire passer le message que l'amélioration de la condition de la femme en général est une urgence
- La priorité est l'instruction des femmes pour une meilleure compréhension de la maladie
- A cela s'ajoute une volonté des pouvoirs publics pour faire du Cancer du Sein un sujet de santé public

Partie II : Préconisations (2)

- Le droit de la femme à l'éducation et l'information
- Le droit de la femme de disposer pleinement de son corps
- Le droit à la prévention et à l'information sur le cancer en général et le cancer du sein en particulier
- Le droit à une prise en charge totale et efficace (y compris l'accès à des médecins hommes)

Partie II : Préconisations (3)

- Le droit de la femme au soutien de la famille et de la société
- Le droit à une prise en charge psychologique
- Le droit à une « réinsertion » optimale dans la vie professionnelle
- Briser le tabou de la maladie féminine

Conclusion

- Une charte pour sensibiliser et informer
- Des préconisations claires et précises
- Lutter contre les inégalités face au cancer du sein
- Une des priorités d'Astarté